

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Vents Du Sud**

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale

Adresse : Rue de Capucins

N° : 41

Boîte :

Code postal : 6700

Commune : Arlon

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Arlon

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0844.281.961

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

08-03-2012

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **04-05-2022**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2021

au

31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2020

au

31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.1.2, A-app 6.2, A-app 6.3, A-app 6.5, A-app 6.6, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 8, A-app 9, A-app 10, A-app 11, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Del Bel Bruno

chemin de Guirsch 6
6700 Arlon
BELGIQUE

Début de mandat : 2017-09-01

Fin de mandat : 2021-05-03

Administrateur

Wester Etienne

Marvie 5A
6600 Bastogne
BELGIQUE

Début de mandat : 2018-05-02

Fin de mandat : 2022-05-04

Administrateur

Melotte Evelyne

Bois d'Azy 26
6600 Bastogne
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-06-30

Fin de mandat : 2026-05-04

Administrateur

Schillings Jacques

Rue du Vivier 31
6750 Musson
BELGIQUE

Début de mandat : 2021-05-05

Fin de mandat : 2026-05-04

Administrateur

Wester Jean-Nicolas

Rue Georges Prat 13
6700 Arlon
BELGIQUE

Début de mandat : 2018-05-02

Fin de mandat : 2026-05-04

Administrateur

Pesesse Olivier Philippe

Sampont, rue du Goldberg 3
6700 Arlon
BELGIQUE

Début de mandat : 2012-03-05

Fin de mandat : 2026-05-04

Président du Conseil d'Administration

Goosse Pascal

Rue de la Halte 40
6780 Messancy
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-05-04

Fin de mandat : 2026-05-04

Administrateur

Colot Pierre

Rue de la Sablière 7
6700 Arlon
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-05-04

Fin de mandat : 2026-05-04

Administrateur

Van Haute Stéphane

Rue du Panorama 81
6700 Arlon
BELGIQUE

Début de mandat : 2014-05-07

Fin de mandat : 2022-05-04

Administrateur

Vanderlynden Thomas

Rue Saint-Mathias 12

6700 Arlon

BELGIQUE

Début de mandat : 2013-03-08

Fin de mandat : 2021-03-05

Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>704.815</u>	<u>647.163</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	<u>704.815</u>	<u>647.163</u>
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>316.287</u>	<u>282.464</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	<u>178.595</u>	<u>105.789</u>
Créances commerciales		40	12.963	6.437
Autres créances		41	165.632	99.352
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	<u>133.619</u>	<u>175.987</u>
Comptes de régularisation		490/1	<u>4.074</u>	<u>688</u>
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>1.021.102</u>	<u>929.627</u>

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES					
Apport					
			10/15	982.568	902.583
			10/11	866.300	853.100
	Disponible		110	866.300	853.100
	Indisponible		111		
Plus-values de réévaluation					
Réserves					
	Réserves indisponibles		12		
			13	115.629	49.483
	Réserves indisponibles		130/1	5.629	5.629
	Réserves statutairement indisponibles		1311	5.629	5.629
	Acquisition d'actions propres		1312		
	Soutien financier		1313		
	Autres		1319		
	Réserves immunisées		132		
	Réserves disponibles		133	110.000	43.854
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		14	640	
Subsides en capital					
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net					
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS					
Provisions pour risques et charges					
	Pensions et obligations similaires		160/5		
	Charges fiscales		160		
	Grosses réparations et gros entretien		161		
	Obligations environnementales		162		
	Autres risques et charges		163		
Impôts différés					
			164/5		
			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	38.534	27.044
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	38.468	26.993
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	8.815	3.321
Fournisseurs		440/4	8.815	3.321
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	1.088	
Impôts		450/3	240	
Rémunérations et charges sociales		454/9	848	
Autres dettes		47/48	28.565	23.672
Comptes de régularisation		492/3	66	51
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.021.102	929.627

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	2.195	-9.424
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	10.355	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		208
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	877	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		10.032
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-9.036	-19.664
Produits financiers		6.4 75/76B	101.911	47.681
Produits financiers récurrents		75	61.911	47.681
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B	40.000	
Charges financières		6.4 65/66B	100	36
Charges financières récurrentes		65	100	36
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	92.775	27.981
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		-40
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	92.775	28.021
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	92.775	28.021

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	92.775	28.021
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	92.775	28.021
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P		
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2	66.146	6.774
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	66.146	6.774
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	640	
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	25.989	21.247
Rémunération de l'apport	694	25.989	21.247
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS****IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	5.000
8029		
8039		
(+)/(-) 8049		
8059	5.000	
8129P	XXXXXXXXXX	5.000
8079		
8089		
8099		
8109		
(+)/(-) 8119		
8129	5.000	
(21)		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	687.163
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	126.945	
Cessions et retraits	8375	109.293	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	704.815	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	40.000
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505	40.000	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	704.815	

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	0,8	
76	40.000	
(76A)		
(76B)	40.000	
66		10.032
(66A)		10.032
(66B)		
6502		

RÈGLES D'ÉVALUATION

Conformément au code des sociétés et associations et à son arrêté royal d'exécution, le conseil d'administration a arrêté ce qui suit :

RÈGLES GÉNÉRALES D'ÉVALUATION

Pour tout ce que la loi prévoit impérativement, il sera fait application des principes généraux figurant dans le code des sociétés et associations et dans son arrêté royal d'exécution, dont il est superflu de reproduire ici le texte.
Pour les matières que la loi règle supplétivement et dans les cas où elle laisse le choix à l'entreprise, le conseil d'administration a déterminé les règles particulières d'évaluation mentionnées ci-après. Conformément aux dispositions légales en vigueur, il ne pourra être dérogé aux présentes règles d'évaluation qu'après décision expresse des mandataires.
Dans la mesure où les mandataires jugent que les cas d'évaluation non expressément prévus dans les présentes règles ne présentent pas une importance suffisante à nécessiter une décision supplémentaire ou modificative, ceux-ci seront réglés par des méthodes similaires à celles qui figurent ci-après, sans qu'il en soit fait mention spéciale dans le livre des inventaires et dans le résumé des règles d'évaluation accompagnant les comptes annuels.

POSTES DE L'ACTIF DU BILAN**I. Frais d'établissement**

" Valeur d'entrée en comptabilité
Les frais d'établissement sont comptabilisés à leur valeur initiale.

" Amortissements normaux d'exploitation
Des amortissements sont pratiqués à raison de 100 % l'an si la valeur initiale est inférieure à 5.000 € et à 20 % linéaire dans les autres cas.

II. Immobilisations incorporelles

" Valeur d'entrée en comptabilité
Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

" Amortissements normaux d'exploitation
Les immobilisations incorporelles sont amorties à partir de leur année d'acquisition au taux annuel de 20 % (minimum) / 14,826 % (maximum) ou 7 ans (goodwill) ou de 20 % (licences et autres immobilisations incorporelles).

III. Immobilisations corporelles

" Valeurs d'entrée en comptabilité
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition hors frais, sauf pour les voitures, où les frais et la TVA fiscalement non déductible sont ajoutés au prix d'acquisition.

" Amortissements normaux d'exploitation
Le conseil d'administration a décidé de la méthode et des taux à appliquer pour chaque type d'immobilisations corporelles.

A. Constructions

- Acquisition en pleine propriété:
amortissement 3,33 (neuf) - 5 (existant) %
- Autres droits réels:
amortissement selon la durée, au moment de l'acquisition des constructions, du droit réel détenu par la société sur celles-ci.
- Frais accessoires:
amortissement 20 - 100 %

B. Installations, machines et outillages
Installations et matériels neufs: amortissement 10 - 20 %
idem d'occasion: amortissement 20 - 33,33 %

C. Mobilier et matériel de bureau
Mobilier: Neuf: amortissement 10 - 25 %
Occasion: amortissement 25 - 33,33 %
Matériel de bureau: Neuf: amortissement 20 - 33,33 %
Occasion: amortissement 33,33 - 50 %
Matériel d'exploitation: Neuf: amortissement 20 - 33,33 %
Occasion: amortissement 25 - 33,33 %

D. Matériel roulant

Neuf: amortissement 20 - 25 %
Occasion: amortissement 25 - 33,33 %

E. Aménagements

Amortissement 5 ans ou selon la durée restant contractuellement à courir, en cas d'aménagements dans les locaux loués.

F. Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours sont amorties dès leur mise en service, mais à concurrence des seuls acomptes versés.

IV. Stocks et commandes en cours

Les commandes en cours sont évaluées à leur coût de revient, majoré d'une quotité du résultat selon l'état d'avancement des travaux (method of completion of the contract).

VII. Créances à un an au plus

Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Des réductions de valeur sont comptabilisées, lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

VIII et IX. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale.
Des réductions de valeur sont pratiquées lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable. Les frais accessoires à l'acquisition de placements de trésorerie sont pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

X. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation comprenant les charges à reporter et les revenus acquis sont comptabilisés soit aux montants nominaux des charges déjà payées ou facturées mais qui affèrent à l'exercice suivant, soit aux montants des revenus qui affèrent à l'exercice mais qui ne sont pas encore reçus. Les comptes de régularisation comprennent également l'escompte sur les dettes à long terme constitué en application de la réglementation comptable.

POSTES DU PASSIF DU BILAN**VII. Provisions pour risques et charges**

Les mandataires examinent les provisions à constituer à la fin de chaque exercice avec prudence, sincérité et bonne foi.

VIII et IX. Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

X. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation comprenant les charges à imputer et les produits à reporter sont comptabilisés soit aux montants nominaux des charges non encore facturées ou perçues mais qui affèrent à l'exercice, soit aux montants des revenus déjà perçus ou facturés mais qui affèrent à l'exercice suivant.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+ ou (-) (en unités))
ECF 0715759634 Société coopérative Chemin de Grand Champ 126 6637 Fauvillers BELGIQUE	actions nominatives sdvn	420	14					
VENTS D'AUTELBAS 0521884744 Société à responsabilité limitée chemin de Guirsch 6 6700 Arlon BELGIQUE	actions nominatives sdvn	380	76		2021-12-31	EUR	774.121	177.186

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;

B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;

D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

200

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100		1	0,8	
Nombre d'heures effectivement prestées	101		504	504	
Frais de personnel	102		10.355	10.355	

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105		1	0,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110		1	0,8
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120			
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121		1	0,8
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213		1	0,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134		1	0,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		2	1,6
305			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	